



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS
du Parc de Maison Blanche

Compte Rendu

Réunion du 27/10/2021 et 16/11/2021 avec Mr le Maire

Rétrocession des voiries:

La rétrocession des rues est un des points stratégiques pour que les sujets puissent avancer de manière concrète. Tant que cette étape n'aura pas lieu, les rôles et responsabilités entre GPA et la Mairie ne seront pas clairement définis.

Nous avons donc fait pression auprès du maire afin que ce sujet avance et avoir une date.

La Mairie nous a communiqué une date estimative à janvier 2022.

Le point bloquant serait l'aménagement autour du Pavillon Normand. La Mairie attend toujours de la part de GPA ce plan pour le valider.

D'autres détails sont encore en cours de finalisation.

Propreté du quartier:

Épave du scooter depuis 1 an et demi: nous avons réitéré la demande d'enlèvement. Notre demande à enfin été exaucée. Le scooter à été retiré de la voie publique (Rue Charles Baudelaire).

Nous avons signalé que le grand nettoyage promis par GPA n'a toujours pas eu lieu.

Compte tenu de l'état de propreté de nos rues (en tout cas la zone habitée) nous avons encore une fois sollicité le Maire afin que les services de nettoyage intègrent dans leur planning les rues de notre quartier.



Nous avons été entendus, Les balayeuses sont effectivement passées vendredi 19 novembre et nos rues seront dorénavant nettoyées tous les vendredi à partir de 7h30.

Nous avons alerté le Maire que la résidence Centr'Hall n'avait pas de benne pour récolter les déchets d'emménagement et que celle de la résidence Villapollonia avait été retirée au bout de 10 jours. Il va faire le nécessaire auprès de GPA pour que cela soit corrigé. Nous avons la garantie que chaque nouvelle résidence devait disposer d'une benne pendant plusieurs semaines pour collecter les déchets d'emménagement.

A la demande de la Mairie une opération de dératisation a été lancée par GPGE.

→ La Mairie à une réunion jeudi 18 novembre avec GPA et nous tiennent au courant pour les points propreté et rétrocession

Aménagement autour du Pavillon Normand:

Il est prévu des trottoirs et la continuité de la piste cyclable. Il ne sera pas prévu de place de stationnement côté rue Guillaume Apollinaire.

Parkings:

Afin de désengorger le quartier des voitures garées en double file ou qui gênent tout simplement la circulation, l'association avait demandé la création de parking (temporaire en fonction de l'évolution de la situation).

GPA nous avait confirmé la création d'un premier parking sur l'ancienne base vie de la SEMINOC (à côté de la chaufferie). Fin novembre la SEMINOC devrait quitter l'emplacement afin de procéder à la création de ce parking (livraison estimée à janvier 2022).

Géothermie:

Dans le cadre des problématiques liées au coût de la géothermie pour les résidents nous avons demandé l'obtention des annexes confidentielles. Nous ne les avons toujours pas reçues. Nous avons donc relancé le Maire sur notre demande.

En parallèle nous allons communiquer à la Mairie les factures des résidences qui ont déjà 1 an de consommation afin de voir si un ajustement de la puissance souscrite est nécessaire..



Vélib:

Les villes de Noisy le Grand et Neuilly Plaisance sont en discussion pour installer des stations vélib.

L'association a questionné le Maire sur ce sujet afin de savoir si la même démarche allait être effectuée par la ville de Neuilly Sur Marne.

La municipalité y est favorable, les modalités d'installation ont été demandées à l'EPT. Une concertation dans le cadre du schéma directeur cyclable aurait lieu par la suite sur ce sujet.

Station de recharge pour voiture électrique sur la voie publique au PMB:

Prévue pour notre quartier à l'horizon 2023.

Squat PMB:

Suite au départ de squatteurs, la Municipalité souhaite développer des activités afin d'occuper les lieux pour éviter leur retour.

Des associations ont été contactées (agriculture urbaine). zone d'entraînement pour les services spéciaux..etc

Fibre:

L'association a indiqué qu'en l'absence d'action concrète malgré nos nombreuses relances auprès de SFR, la municipalité se devait de nous aider, même si le contrat est entre le département et SFR.

La municipalité avait indiqué qu'elle rencontrait régulièrement des responsables de SFR. Nous avons donc demandé à ce que la municipalité organise une rencontre entre ces derniers et l'association afin que nous puissions avancer sur les différentes solutions que nous avons proposées à plusieurs reprises, sans retour efficient de SFR.

La municipalité a accepté et nous tiendra au courant des suites de cette organisation.

En attendant, l'association a pu discuter avec le gardien de l'immeuble où se trouve l'armoire fibre de la zone. Il a été convenu que ce dernier ne laissera plus entrer quiconque n'étant pas



de SFR ou d'un autre fournisseur, à l'exception du responsable fibre de l'association. Lui-même prendra le soin de fermer l'armoire à ses fins de service, ce qui permettra d'aider grandement l'action de l'association.

Taxe foncière:

L'association a sollicité la Mairie au sujet de l'exonération de la taxe foncière. Notre mail a été analysé par les services juridiques et financiers et il existe une loi de 1992 qui rend la part communale de la taxe foncière automatiquement non exonérée. Affaire à suivre.

Horaires du Parc des 33 Hectares:

Les horaires confirmés par la Mairie sont les suivants:

Le portillon côté rue Paul Verlaine et rue Louis-Antoine de Bougainville sera désormais ouvert dès 7h. Le parc fermera au public à 21h.

Il faut compter 10-15 mn après l'ouverture des 2 portillons rue Paul Verlaine et rue Louis-Antoine de Bougainville pour que les autres accès soient ouverts.

Les horaires sont applicables dès à présent.

L'affichage sera prochainement mis à jour.

